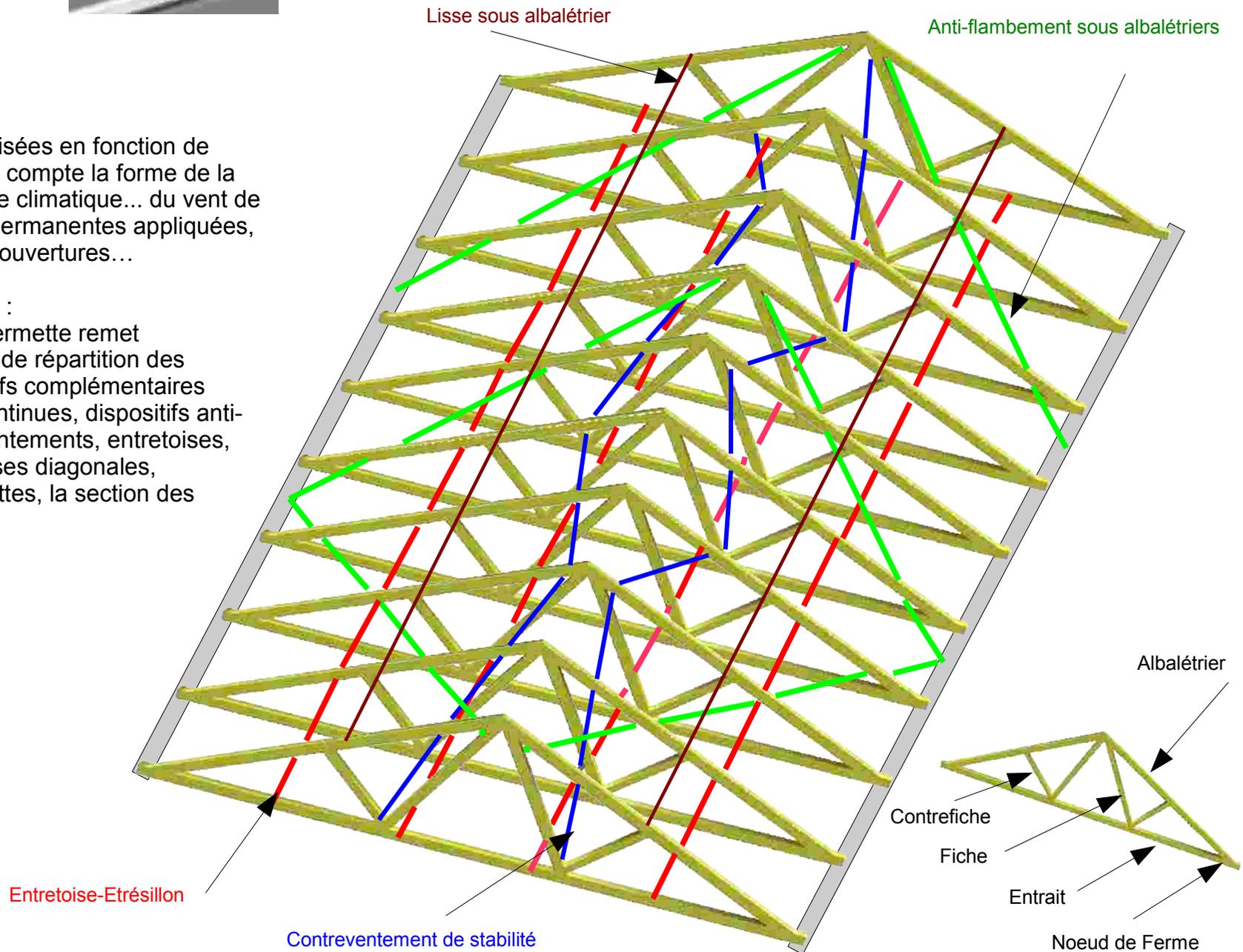




Les fermettes sont réalisées en fonction de calculs qui prennent en compte la forme de la structure à couvrir, zone climatique... du vent de la neige, des charges permanentes appliquées, passage des conduits, ouvertures...

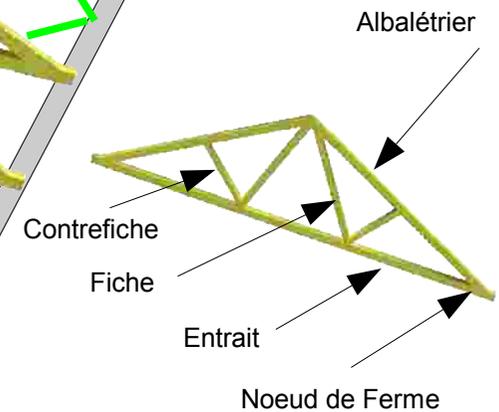
Obligation constructeur :

Le constructeur de la fermette remet obligatoirement le plan de répartition des fermettes, des dispositifs complémentaires obligatoires : Lisses continues, dispositifs anti-flambements, contreventements, entretoises, lisses sous entrails, lisses diagonales, espacement des fermettes, la section des éléments, fixations,.....



Entretoise-Etrésillon

Contreventement de stabilité



Albalétrier

Contrefiche

Fiche

Entrait

Noeud de Ferme